

CAHIER DE LIAISON
DE L'ASSOCIATION AMICALE
DES ANCIENS ÉLÈVES
DU COLLÈGE HENRI IV
DE BERGERAC

Fondée le 29 novembre 1909

Reconnue d'utilité publique par décret du 26 juin 1941

N° XXVIII



47^e ANNÉE

1956

M. ÉMILE RENARD



L'intérêt de cet instantané photographique pris en classe d'histoire, avant 1914, par notre camarade Pierre JOUANEL, probablement au prix d'une heure de retenue, n'altère en rien le profond respect que nous gardons pour notre vieux maître.

ASSOCIATION AMICALE DES ANCIENS ÉLÈVES DU COLLÈGE HENRI IV DE BERGERAC

SECRETARIAT GÉNÉRAL

ROBERT COQ
103, RUE VALETTE, 103
BERGERAC
(DORDOGNE)

Bergerac, le novembre 1956

Mon cher camarade,

La fête annuelle de l'Association est fixée au dimanche 25 novembre.

Elle sera présidée par notre camarade M. Marcel Ventenat, ingénieur civil des Mines, conseiller général de la Dordogne, maire de Lalinde, officier de la Légion d'honneur, Croix de guerre 1939-1945.

Le matin, à 10 heures 30, l'Assemblée générale statutaire se tiendra dans la classe d'histoire, au Collège, rue Lakanal.

On trouvera au verso le détail de l'ordre du jour avec un pouvoir permettant à ceux qui ne pourront pas se déplacer d'exprimer leur vote. Ils voudront bien remplir, signer et envoyer d'urgence cette formule afin d'être régulièrement représentés.

Après l'Assemblée générale, nous irons nous incliner devant le monument élevé à la mémoire de Georges Augiéras et à la gloire de nos camarades Morts pour la France.

A l'issue de cette cérémonie, à midi, le banquet traditionnel sera servi à l'hôtel de Londres, n° 46, rue Neuve-d'Argenson, à Bergerac (téléphone n° 0.11).

L'ensemble total des frais sera de 1.000 francs au maximum pour chaque participant.

Si, comme je l'espère, vous êtes désireux de venir, faites-vous inscrire, je vous prie, le plus tôt possible et obligatoirement avant le samedi 17 novembre.

Dans l'espoir de vous rencontrer bientôt, croyez, mon cher Camarade, à l'expression de mon fidèle dévouement.

Le Président :

Docteur Pierre ROUSSEAU

NOTA. — Selon l'usage, en dehors de la perception habituelle des cotisations, il ne sera fait aucune collecte. Conformément au vœu de l'Assemblée générale, les discours du banquet sont limités à trois : ceux de l'élève, du Président de l'Association et du Président du banquet.

Le vin des camarades sera le bienvenu.

VOIR AU VERSO

VOIR AU RECTO

PROCURATION

Le soussigné (1).....

donne pouvoir à M. (2)

pour le représenter à l'Assemblée générale du dimanche 25 novembre 1956.

- 1° Entendre le rapport moral du Secrétaire-Général et décider de son approbation ;
- 2° Entendre le rapport financier du Trésorier et décider de son approbation ;
- 3° Elire QUATRE membres du Conseil d'Administration. MM. Brassem (Georges), Coq (Robert), Pucheu (Pierre) et Rousseau (Pierre) sont sortants (3).
- 4° Délibérer sur diverses questions.

A....., le..... 1956 (4).

(1) Ecrire en CAPITALES le nom, le prénom et l'adresse du mandant.

(2) Incrire le nom d'un mandataire dont la présence à l'Assemblée générale est certaine ou LAISSER EN BLANC.

(3) Ils sont rééligibles

(4) Dater et signer.

Bulletin à détacher, à remplir et à adresser sans retard au Secrétaire général : Robert COQ, 103, rue Valette, BERGERAC.



MEMBRES D'HONNEUR :
M. LE GÉNÉRAL AMBROISE BERNARD, M. LE GÉNÉRAL JEAN BERTHIER (1841 - 1922), M. LE PROFESSEUR CHARLES DE BOECK (1856 - 1939), M. LE GÉNÉRAL RENÉ CARMILLE (1886-1945), M. ÉMILE COUNORD (1842-1927), M. MARCEL FLOURET, M. LE PROFESSEUR MAXIME LAIGNEL-LAVASTINE (1875-1953), M. LE GÉNÉRAL PAUL MATTER, M. PAUL MOUNET (1847-1922), M. MOUNET-SULLY (1841-1916), M. GEORGES PICARD, M. ÉLIE RABIER (1846-1922), M. PAUL VIEUSSSENS (1866-1953).

*
BIENFAITRICE DE L'ASSOCIATION :
MADAME HORTENSE AUGIÉRAS-JARNAGE (1869-1939).

*
PRÉSIDENT-FONDATEUR : M. PAUL PETIT (1867-1941).

*
ANCIENS PRÉSIDENTS : M. LE DOCTEUR ANDRÉ CAYLA (1854-1926), M. ALBERT CLAVEILLE (1865-1921).

*
MEMBRES HONORAIRES DE DROIT :
M. LE SOUS-PRÉFET LOUIS PIMONT, M. LE MAIRE HENRI BOYER, M. LE PRINCIPAL PIERRE FAUGÈRE.

*
CONSEIL D'ADMINISTRATION :
PRÉSIDENT, DOCTEUR PIERRE ROUSSEAU ; VICE-PRÉSIDENT, M. CHRISTIAN DE MESLON ; SECRÉTAIRE GÉNÉRAL, M. ROBERT COQ ; TRÉSORIER, M. JEAN BARTHE ; ADMINISTRATEURS : MM. HENRI BARDON, GEORGES BRASSEM, ANDRÉ DELPÉRIER, PIERRE DE MADAILLAN, PIERRE PUCHEU, DOCTEUR RENÉ ROUSSEAU, ALBERT VÉDRINES, LUCIEN VIDEAU.

47^e ANNÉE

XXVIII^e BULLETIN

1956

CONÇU ET RÉALISÉ PAR LES MEMBRES DE L'AMICALE SOUS LA DIRECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION, AVEC LE CONCOURS DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL POUR LA MISE EN PAGES, DE MM. PIERRE FAISANDIER, PIERRE JOUANEL, DU DOCTEUR MAX PIGEARD DE GURBERT ET DU GRAND QUOTIDIEN RÉGIONAL « SUD-OUEST » POUR LES ILLUSTRATIONS ET IMPRIMÉ SUR LES PRESSES DE LA S. A. R. L. IMPRIMERIE GÉNÉRALE DU SUD-OUEST A BERGERAC

S O M M A I R E

- 2 Situation financière.
- 4 Assemblée générale de 1955.
- 5 Discours du XXIX^e banquet.
François ROUSSEAU, Pierre ROUSSEAU,
Roger EYRAUD.
- 13 Apologie du mauvais élève.
Charles MORELLET.
- 16 Nos fêtes chronologiquement.
- 17 Histoires de discipline en 1863.
Robert COQ.
- 18 La réforme de l'enseignement.
- 19 Ruban rouge de Pierre DE MADAILLAN.
Pierre ROUSSEAU.
- 20 Les lauréats de 1956.
- 20 Réunion du Conseil d'Administration.
- 21 Nos morts.

Situation financière au 31 décembre 1955

ACTIF		
DISPONIBLE		
Crédit Commercial de France à Bergerac ..	3.423 »	
C. C. P. Limoges 367.52	312 »	
Caisse d'Epargne	38.991 »	
Numéraire en caisse	3.492 »	
	46.218 »	46.218 »
RÉALISABLE		
Valeurs mobilières	174.600 »	174.600 »
IMMOBILISÉ		
Immeuble n° 61, av. de Verdun, Bergerac ..	1.000.000 »	1.000.000 »
		1.220.818 »
PASSIF		
Actif au 31 décembre 1954.	1.173.181 »	
Gain de l'exercice 1955	47.637 »	
	1.220.818 »	1.220.818 »

COMPTE DE GESTION (année 1955)

RECETTES		
1° Disponible au 31 déc. 1954.		3.381 »
2° Revenus ordinaires :		
Cotisations	7.900 »	
Bulletins	43.400 »	
Dons.	22.350 »	
Loyer	52.000 »	
Intérêts	7.724 »	
	133.374 »	133.374 »
		136.755 »
DÉPENSES		
Distribution des prix.	6.662 »	
Entretien du caveau Augiéras	600 »	
Assurances	2.437 »	
Impôts	13.890 »	
Frais de bureau et divers.	4.970 »	
Cliché Mounet-Sully.	2.017 »	
Travaux divers	3.900 »	
Bulletin	42.850 »	
Frais bancaires	111 »	
Participation à la fête annuelle	7.300 »	
Fleurs	5.800 »	
	90.537 »	90.537 »
Disponible au 31 décembre 1955		46.218 »
		136.755 »

RÉSULTATS

Excédent de recettes..	42.837 »
Plus-value des titres	<u>4.800 »</u>
Gain de l'exercice.	47.637 »

RELEVÉ DES TITRES déposés au Crédit Commercial de France

Évaluation au 31 décembre 1955 : 5.250 fr. rente 3,50% 1952..	145.500 »
3 Eaux et Electricité de Madagascar 6,50% 1952	<u>29.100 »</u>
	174.600 »



APPEL DU TRÉSORIER

Il est instamment demandé aux camarades de ne pas tarder à effectuer leurs versements, qui s'élèvent à 300 fr. (cotisation 50 fr. + Bulletin 250 fr.). Seuls les souscripteurs perpétuels ne doivent que le prix du bulletin, soit 250 fr. Les sociétaires bergeracois qui ne pourront assister à l'Assemblée générale sont priés de payer par mandat-chèque pour faciliter la tâche du Trésorier, M. Jean BARTHE, professeur, n° 10, rue de Coulmiers, à Bergerac. Il est rappelé que les chèques postaux doivent être émis au nom de :

*Association Amicale des Anciens Elèves
du Collège Henri IV de Bergerac
C/C Postal Limoges n° 367-52*

AU HASARD DES LECTURES

En ce temps-là, on avait coutume d'infliger un pensum de 1.000 à 1.500 vers à copier. Façon toute spéciale d'apprendre à aimer les classiques. Lorsque j'étais victime de cet accident, je déléguais mes pouvoirs à ma pauvre mère qui eut ainsi le privilège de reproduire plusieurs fois du premier vers au dernier le beau poème d'*Athalie* ; elle en avait conservé contre Racine une prévention dont je me sentais responsable.



Au grand Lycée, je ne fus pas un mauvais sujet, un de ces cancre dont Jules Renard a fait l'éloge définitif. Il y a des élèves moyens, comme il y a des français moyens.



Un apprentis qu'éclairait une chatière fut mon premier et mon plus beau cabinet de travail. J'y abritais mes jeunes rêves. La plus humble des enfances est une féérie.

Edouard HERRIOT.

Assemblée Générale du dimanche 27 novembre 1955

Au collège Henri IV, à 10 heures 30, dans la nouvelle salle d'histoire constituée par la réunion des anciennes classes d'allemand de M. Welty et de 3^e de M. Galand.

— 33 membres sont présents et 46 sont représentés par des mandataires réguliers. Votants : $33 + 46 = 79$.

— Le docteur Pierre ROUSSEAU préside, ouvre la séance, évoque les morts, fait valider l'admission des nouveaux membres et approuver à mains levées la lecture du procès-verbal de la dernière Assemblée générale du 28 novembre 1954. Il fait l'historique des actes de l'Association depuis un an et recommande la prudence à l'Amicale qui doit réduire son train de vie.

C'est ainsi qu'il a présenté le rapport moral en véritable Secrétaire général et, quand le Trésorier a donné lecture de la situation financière de la Société arrêtée au 31 décembre 1954, l'Assemblée approuve avec courtoisie ces rapports moral et financier. .

— MM. André DELPÉRIER, Pierre DE MADAILLAN et Lucien VIDEAU ont leurs mandats d'administrateurs renouvelés pour 3 ans avec respectivement 79, 78 et 78 voix. M. Henri BARDON est élu aussi pour 3 ans avec 78 voix. Cette unanimité est éloquente sur l'union qui règne au sein de l'Association.

— Les pouvoirs sont donnés et renouvelés au Trésorier M. Jean BARTHE, pour toutes opérations postales et des chèques postaux.

— Une représentation théâtrale serait peut-être susceptible d'alimenter la caisse si bien gérée par le Trésorier.

— Le Président annonce que le groupe scolaire en construction rue Thiers, sur l'emplacement de l'ancien cercle des officiers, portera le nom du docteur Gaston Simounet, ancien vice-président de l'Association.

— Des remerciements vont à Mme HUBERT-FRÉDET pour ses pieuses générosités envers l'Amicale, en mémoire de son mari regretté.

— Le nouveau règlement réduisant le nombre des discours aux banquets annuels paraît avoir donné satisfaction ; aussi est-il décidé de continuer dans cette voie.

— La séance est levée pour se rendre en cortège devant le monument Georges Augiéras, érigé en souvenir des anciens élèves morts pour la France, où des fleurs sont déposées en présence de M. le Sous-Préfet, de M. le Maire, de M. le Principal et d'un grand nombre de collégiens conduits par M. le Surveillant général.



XXIX° BANQUET du dimanche 27 novembre 1955

A midi, hôtel du Commerce, n° 36, place Gambetta. 52 convives. Présidence de M. l'Intendant Général Roger Eyraud.

Discours de l'élève François ROUSSEAU de la classe de Philosophie

Je remercie monsieur le Principal, je remercie nos professeurs de nous avoir désignés, mon camarade J.-P. Voulgre et moi, pour occuper à votre table les deux places que, généreusement, vous offrez chaque année aux élèves de votre collège.

Il m'est ainsi permis d'apporter aux Anciens le message des jeunes et aussi, dans une occasion qui ne se représentera plus, d'exprimer au président de l'Association qui, à mes yeux d'enfant, en fut le vivant symbole, mes sentiments de filial attachement.

Je demande enfin votre indulgence pour que les juges familiaux que j'aperçois parmi vous excusent mon manque d'expérience dans l'art oratoire.

Le message des jeunes que je vous apporte est tout entier fait de leur reconnaissance pour leur grande sœur aînée et amie, l'Association amicale des Anciens élèves du collège Henri IV, qui ne cesse de tenir son aile protectrice sur ce berceau commun où elle a puisé les sources de sa vie spirituelle. Vos pas, Messieurs, ont résonné dans les mêmes couloirs ; comme nous, vous avez vu les arbres de nos cours se dépouiller de leur feuilles jaunies chaque rentrée d'octobre et reverdir pendant les vacances de Pâques. Vous vous êtes assis sur les mêmes bancs (sauf sur ceux où M. Barthe nous apprend l'histoire du monde où un mobilier tout neuf sous l'uniformité de son clair vernis a remplacé les tables par vous sculptées avec art). Vous avez enfin, dans une gradation ascendante, franchi du nord au sud la série des portes de nos classes jusqu'à celle qui s'ouvre pour nous sur un avenir inconnu.

Ce n'est pas seulement pour les beaux livres offerts aux lauréats de nos distributions de prix que nous vous disons notre gratitude, mais pour le bien moral que vous faites sans arrêt à votre collègue en l'entourant de votre constante sollicitude.

Si les vents alizés ne contrarient pas la marche de notre nef, si la sage Minerve, déesse maternelle de toutes sciences, consent à nous accorder sa protection, nous conduirons notre frêle esquif parmi tous les obstacles jusqu'à ce havre au-delà duquel on aperçoit la mer libre.

Nous viendrons alors grossir vos rangs et, dès aujourd'hui, nous voudrions demander à M. Barthe et M. Coq de nous inscrire comme membres de votre Amicale.

Mais le bonhomme La Fontaine nous conta jadis l'histoire d'une certaine peau d'ours que le chasseur voulut vendre sans s'être assuré la possession de son gibier. La fin fut lamentable.

Cependant, en dehors de toute prudence, les jeunes sont, assure-t-on, confiants et présomptueux et nous vous disons de tout cœur :

Merci et à bientôt à M. le Président du banquet du collège Henri IV, et aux membres de l'Association amicale des anciens élèves !

Discours du Docteur Pierre ROUSSEAU, président

Avec tous vos amis, avec les compagnons de votre jeunesse, je me réjouis ce soir, Monsieur le Président, de vous voir présider notre 29^e banquet. Depuis longtemps déjà, nous vous demandions ce geste amical, mais je sais que les circonstances en faisaient reculer l'échéance. Elles vous permettent aujourd'hui une acceptation attendue de nous tous ; soyez assuré que notre Amicale vous en exprime sa profonde reconnaissance.

Vous avez, mon Général et cher camarade, gravi tous les échelons d'une brillante carrière. Mieux que les phrases les plus belles, les feuilles de chêne de votre képi, vos étoiles, l'ordre du jour qui, dans les corps de troupe, a marqué votre retraite, attestent les qualités déployées au cours de vos commandements. Malgré vos responsabilités, malgré vos soucis, votre labeur, vous avez voulu rester un fidèle de l'Association amicale des anciens élèves de notre collège Henri IV. Cette Association, qui est la vôtre, vous devait en échange de vous réserver la place où elle honore ceux qui, comme vous, ont passé leur existence au service de l'armée et de la patrie.

*

**

Messieurs,

Il me fut peut-être difficile de voiler mon émotion quand, tout à l'heure, aux côtés de son charmant condisciple, Jean-Pierre Voulgre, un jeune élève s'est levé pour prononcer le discours d'usage, rançon de nos invitations annuelles. J'aime croire qu'il a été désigné par le sort. Un sort assisté de l'aimable complicité de M. le Principal et de notre cher trésorier et ami M. Barthe. C'était pour moi une joie profonde de voir monter parmi nous la troisième génération familiale d'élèves de ce collège. Mais cette joie était teintée de je ne sais quelle mélancolie, car il m'était ainsi donné de compter — avec une redoutable exactitude — la longue série des années vécues depuis mon enfance. Et ce fut là le prétexte d'un voyage autour du passé. De ce commerce avec les printemps enfuis, j'ai pu rapporter quelques idées générales bien banales, sans doute aussi des vérités premières ; et je vous demande la permission de m'en entretenir quelques instants devant vous avec vos jeunes camarades, m'adressant au dessus d'eux à tous les collégiens de France.

*

**

Mon cher enfant,

Laisse-moi me féliciter de t'avoir vu, aux mêmes sources universitaires que les tiens, puiser ton instruction secondaire. J'ai depuis longtemps la conviction intime que seul l'effort individuel et constant permet d'obtenir des résultats auxquels n'attendrait pas sans lui la magie d'une éloquence professorale au service d'un même enseignement, même dans un cadre plus grandiose que le collège de la ville natale.

Ce collège, mes enfants, vous vous séparerez de lui dans quelques mois sans doute et ce sera pour vous l'explosion de ce bonheur que font naître la vision d'horizons nouveaux, l'abandon des disciplines habituelles, les liens de l'enfance qui tombent, l'illusion d'une liberté qui semble promise à une vie qui commence en dehors des murs où vos professeurs vous ont enseigné.

A toutes les étapes de votre existence, vous la chercherez en vain, cette absolue liberté. Vous croirez souvent la retenir dans vos bras et ce ne sera qu'un mirage, au cours d'études supérieures où vous connaîtrez d'autres disciplines ; plus tard, dans l'exercice de votre profession où des fils ténus et forts, visibles ou invisibles, vous enserreront de leur décevant réseau. Ce sera enfin au service de l'Etat, puisqu'aussi bien vous êtes les participants d'une civilisation où des devoirs et des droits se heurtent à d'autres droits et d'autres devoirs. Vous devrez obéir à des lois morales quel qu'en soit dans votre esprit le fondement, assises essentielles d'une société, où votre conscience, quelles qu'en soient à vos yeux la nature ou l'origine, vous indiquera la voie où vous devrez vous engager pour le Bien, sans fausse route vers le Mal. Le timonier doit tenir ferme le gouvernail sans lequel le bateau ivre flotterait au gré des flots.

*

**

Ainsi continuerez-vous votre vie, semée d'aubes naissantes et de jours de deuil, sachant bien que vous y trouverez de magnifiques raisons d'exister et d'espérer. Mais peut-être les peines sculptent-elles dans nos cœurs des sillons plus profonds que des joies passagères et fuyantes.

Vous vous tiendrez à distance de cet optimisme béat de M. Prudhomme, mais vous ne serez pas les Alcestes d'un orgueilleux pessimisme. Le pessimisme est une maladie morale, ridicule s'il n'est pas sincère, qui n'est autre chose qu'une très vaste et très sombre conception de la vie. Certes — de grands écrivains l'ont montré — il n'empêche pas d'avoir du génie, mais ce génie doit avoir sa source dans une profonde intelligence et une absolue sincérité.

*

**

Mon cher François,

Te souvient-il, au long de nos vacances en Charente, des regards que tu jettes parfois vers ce vallon solitaire, d'où émergent les toits pointus du Maine

Giraud, le manoir familial où Vigny, dans la fierté majestueuse de son pessimisme, aimait s'isoler et se recueillir ? Laisse quelques instants aller ton imagination. C'est la nuit ; la pluie tombe par rafales, le vent d'ouest — le vent de mer des paysans charentais — souffle sur les côteaux et dans les combes, faisant grincer les vieilles girouettes ; de lourds nuages se devinent dans le ciel assombri. N'est-ce pas là le triste paysage de la *Mort du Loup* ?

Dans l'unique cellule de sa tour désolée, Vigny veille et travaille... Tout à l'heure, une lanterne à la main, il est parti à la recherche de Mme de Vigny, errante dans les boqueteaux mouillés de pluie, avec le secours de ses serviteurs et de ses amis. Ton aïeul, mon arrière-grand-père, enfant, a participé à l'aventure et nous l'a souvent contée.

Maintenant, il a gravi les marches de l'escalier de pierre et, dans la solitude, il écrit... Il écrit les vers admirables des *Destinées*, de la *Maison du berger*, du *Mont des Oliviers*, peut-être, dans ces heures angoissantes vécues ce soir... Et voici qu'il dresse la Nature dans sa cruelle indifférence et son insensibilité, face aux générations humaines dont elle veut ignorer les misères ou les bonheurs fugitifs...

« Je roule avec dédain sans voir et sans entendre
« A côté des fourmis les populations... »

Il dresse en face de l'homme une création qui ne répond pas aux cris d'appel ou aux prières désespérées d'un Dieu...

Vigny, mon cher enfant, a mal posé le problème. Cette Nature, objet de stances immortelles, n'est autre chose que nous-mêmes, car nous en sommes partie intégrante et nous nous fondons en elle, l'asservissant parfois à nos lois. Il est encore, vois-tu, pour nous de claires aurores, des printemps triomphants, de rayonnants étés, des automnes de douceur où le ciel semble plus léger.

« Une rose d'automne est plus qu'une autre exquise »

affirme le poète... Il est enfin des hivers sans tristesse, dans l'espoir de lendemains ensoleillés.

Je sais bien que des lois naturelles — et aussi inéluctables — rythment notre existence dont elles règlent le cours, cependant que tous, là-bas, attendent les Parques blêmes dans le tumulte de la vie universelle, petite flamme tremblante, au gré du moindre souffle, mais qui continue dans son éternité. Selon tes intimes convictions, tu feras de cette flamme une entité réelle qui nous donne l'immortalité dans un infini inaccessible à notre raison, ou tu la jetteras dans ce creuset d'un univers où se meuvent les hommes, les choses et les civilisations.

Il me revient souvent à la mémoire cette page de l'*Avenir de la Science*, où Renan vieilli se recueille dans une petite cimetière de Bretagne, parmi des croix vermoulues, des pierres tombales en poussière, des monticules de terre fraîchement remuée... Ici, un nom qui s'efface, et puis : « Perdu en mer » ; là, un nom, une date : « Perdu en mer » ; ailleurs, sur une croix récente, un nom : « Perdu en mer »... Et Renan se demande si l'oubli, le cruel oubli n'ensevelira pas sous sa cendre tous ces noms de petits Bretons dont il ne

restera rien et dont le geste aura été si inutile... Mais il s'écrie bien vite : « Non, ils ne sont pas morts, ces obscurs enfants du hameau, car la Bretagne vit encore et ils ont contribué à faire la Bretagne. Ils ont eu leur place dans le grand drame... »

Dans le drame, mes chers petits, dont vous serez les vivants acteurs — et votre geste n'aura pas été inutile... Laissez-moi terminer en vous affirmant que la France vit encore, la douce France, sur qui versaient des larmes Charles d'Orléans et aussi Marie Stuart, la petite reine partant pour l'exil dans les brumes de l'Ecosse. Vous en serez les mainteneurs, les reconSTRUCTEURS, s'il le faut, et vous vous souviendrez qu'en forgeant la destinée de la Patrie, vous forgez votre propre destin.

Monsieur le Président, Messieurs,

Acceptez mes excuses pour avoir ainsi laissé errer, au gré de sa fantaisie, la folle du logis, la pensée vagabonde. Les gens d'âge passent pour être bavards et, ce soir, je me dois aux devoirs de mon état, qui sont de remercier nos hôtes d'un jour.

J'ai, Messieurs, à vous dire les excuses de M. le Sous-Préfet, retenu loin de cette salle par le deuil national qu'est le décès de Mme Coty. Mais j'ai le plaisir de vous répéter une fois de plus combien je suis touché de sa sympathie pour notre Société et de vous affirmer encore qu'il aime chaque année vivre quelques heures de détente parmi les Anciens Elèves du collège Henri IV.

Monsieur le Maire, ce collège, sur qui vous étendez votre protection de premier magistrat de Bergerac, prend de jour en jour, grâce à vous, une allure de jeunesse que nous ne lui connaissions pas. Ce matin, nous avons visité un dortoir, un réfectoire, des classes où nous avons cherché en vain nos vieux souvenirs. Merci de votre aide, aux côtés de M. le Principal qui dispense avec ordre et intelligence les subventions accordées.

Monsieur le Principal, je vais, comme chaque année, dresser la courbe de la marche ascendante de votre établissement. Aucun discours ne saurait davantage aller droit au cœur de nos camarades. A cette époque de l'année en cours, on compte 624 élèves, dont 124 internes et 76 demi-pensionnaires. 370 élèves suivent les cours secondaires et il est servi au réfectoire chaque jour 200 repas à midi.

Vos succès aux examens, le dévouement des professeurs qui n'hésitent pas à accompagner leurs élèves aux épreuves écrites et orales du baccalauréat, méritent d'être connus de nous tous, les parents ou amis des jeunes candidats. L'Association, Monsieur le Principal, vous demande d'exprimer au personnel enseignant toute sa reconnaissance pour des efforts qui ont eu leur récompense dans les résultats obtenus.

**

Les toasts finals ont été improvisés.

Discours de l'Intendant Général Roger EYRAUD

Depuis fort longtemps, je désirais assister à ces agapes traditionnelles de notre Amicale. Toujours empêché par les exigences de mon métier, je devais me contenter d'en lire le compte rendu publié au bulletin si soigneusement rédigé par notre Secrétaire général Robert Coq et, chaque année, cette lecture ravivait mes regrets de ne pas avoir pu être parmi vous.

Mon vœu est exaucé aujourd'hui et je me retrouve avec joie dans cette ambiance réconfortante que crée la camaraderie de collègue.

Toutefois, mon allégresse n'est pas parfaite. A l'occasion de mon retour en Dordogne, on m'a mis d'office aux côtés de notre Président d'Amicale, en m'attribuant la présidence effective, ainsi que l'on dit en termes officiels, de cette réunion.

Tout en vous sachant gré et en vous remerciant de cette attention, par laquelle vous avez tenu à m'honorer, je vous avouerai que je suis légèrement gêné d'occuper cette place, qui me contraint à une certaine réserve et m'a mis, tout à l'heure, en état d'entendre les éloges que notre Président m'a adressés. Eloges que je ne puis accepter sans réticence afin de ne pas paraître vaniteux, ni réfuter trop nettement de crainte d'être taxé de fausse modestie.

Puis le Président, à un moment donné, et le Secrétaire général, à diverses reprises, m'ont rappelé que je devrais prendre la parole à la fin du banquet. Si je m'étais montré plus docile, ils m'auraient même, je crois, imposé d'écrire, à l'avance, un véritable discours.

En l'occurrence, tous deux paraissent être en communion d'idée avec Jules Romains qui, dans un article de revue paru au début de l'an passé, prônait les bienfaits du verbe. A ce sujet, cet écrivain spécifiait, en particulier, qu'au cours d'une assemblée assez importante de convives, mettons du genre et de l'ordre de grandeur de la nôtre, il serait malséant que certains personnages ne prissent pas la parole.

Mais il précisait que, dans ce cas, l'orateur ne devait exprimer que des idées solides, profondes, susceptibles d'un intérêt manifeste pour l'auditoire et surtout qu'il devait scrupuleusement limiter son propos à l'objet de la réunion.

Or, en me remémorant ce qui a figuré sur les bulletins de l'Association, je constate que tout ce qui pouvait être dit sur notre vieux collègue Henri IV de Bergerac, l'a déjà été.

Loin de moi la pensée de formuler la moindre critique sur ces évocations agréables qui ont été si bien faites.

Mais on a tellement rappelé les silhouettes et les caractères de nos professeur, si humoristiquement fait le point de notre matériel scolaire (notre jeune camarade l'élève Rousseau vient encore de nous en entretenir à l'instant), bref, on a tant et si bien déjà parlé de « tout et de tout », comme on dit en Périgord, que vous conviendrez de mon embarras et que vous m'excuserez de déclarer forfait.

Et pensez si j'aurais bonne mine à m'aventurer dans ce domaine, aujourd'hui, où notre Président et son petit-fils nous offrent, pour notre collègue, un exemple magistral de liaison du présent au passé, dans lequel les sentiments familiaux viennent renforcer nos liens de camaraderie.

Ne pouvant vous régaler d'un brillant discours sur notre vieux bahut, je

vous contenterai d'une autre sorte en appliquant un mode dont je vais, du reste, vous donner la source.

En 1940, alors que je me trouvais au Centre d'Etat-Major de Compiègne, un de nos camarades anglais, le général Marschal Cornwall, était venu de Londres nous exposer l'effort britannique dans les domaines de l'aviation, de la marine et de l'armée de terre, depuis avril 1939, date à laquelle et c'est lui-même qui le disait, l'Angleterre avait enfin pris conscience du danger allemand.

Rassurez-vous, je n'épiloguerai pas sur des questions d'ordre militaire ou politique. Si je me reporte à ce moment, c'est parce que me vient à l'esprit un trait d'humour de notre camarade britannique qui, légèrement embarrassé de prendre pour la première fois la parole devant un public français, s'excusait à l'avance pour les « cuirs » qu'il lui arrivait de faire. « Mais, disait-il, je suis sûr de satisfaire mon auditoire ». Comme je levais interrogativement les sourcils, il précisait : « Oui, vos élèves seront bien contents quand je m'arrêterai de parler ».

Quelques temps après, il me confiait : « En France, ce n'est pas tout-à-fait comme en Angleterre. En Angleterre, le conférencier peut s'arrêter à n'importe quel moment et n'importe comment, les auditeurs éprouvent toujours un grand soulagement et n'en demandent pas davantage. En France, vous tenez à ce que l'orateur conclue en finissant. Chez vous, un conférencier qui ne conclut pas est comme un charcutier qui ne lie pas ses saucisses. »

Donc, faisant mienne la sagesse de mon collègue anglais, j'achève mon propos. Non cependant sans vous exprimer, en conclusion, ma profonde gratitude pour m'avoir procuré la joie de ces agapes.

L'évocation des souvenirs au cours de vos réunions revêt un tel charme que l'on est pris insensiblement au jeu et que l'on arrive à oublier l'heure présente pour revivre effectivement sa jeunesse.

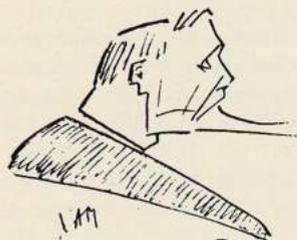
Pour ma part, il me semble que les rides marquées par les ans sur les visages s'estompent... Mes condisciples m'apparaissent dans leur attitude du collègue et je ressens devant leur façon d'être ou de faire les mêmes impressions que jadis.

Aussi, je vous invite à lever vos verres en l'honneur de notre vénéré Président, le docteur Pierre Rousseau, en exprimant le souhait qu'il maintienne pendant de nombreuses années encore notre amicale dans la voie dans laquelle il a si bien su l'orienter.



NOTE. — Tous les camarades ont félicité Roger EYRAUD pour son amical discours ; qu'il soit aussi remercié pour avoir offert à l'Amicale l'écusson aux armes de la ville de Bergerac surmonté des initiales de notre Société qui figure à la page 1 de ce Bulletin.

SILHOUETTES DE M. MAX PIGEARD DE GURBERT



M. ABADIE, Principal



M. DESPLAT



M. WALTZ



M. JUNCA



M. PEYROT



M. LAMENDOUR

APOLOGIE DU MAUVAIS ÉLÈVE

(extraits d'un discours)

Vous m'avez demandé un discours ; tant pis pour vous ! Le voici.

Le sujet ? Celui que j'ai sous la main : le mauvais sujet. Moi-même. En termes scolaires : le mauvais élève.

Et je ne préambulerai pas davantage.

Né de parents chrétiens à une date qui me vieillit beaucoup plus que je ne voudrais, nous la laisserons à l'ombre humide des cachots où elle figure encore.

Très jeune, je fus détourné du droit chemin par de mauvais garçons pour qui j'étais moi-même un très mauvais exemple.

Le premier de ces mauvais garçons (1) avait comme moi une culotte courte, mais bien plus grande, des mollets nus, mais bien plus gros. Nous avions quatorze ans à nous deux et nous fréquentions les mêmes bancs du Collège où nous nous disputions la même dernière place. Au désir de ne rien faire succédait pour nous trop souvent en classe celui de faire du bruit et il nous arrivait d'être mis en même temps tous les deux à la porte. Je signale ce fait assez rare qui ne m'est arrivé qu'avec lui.

Lorsque nous eûmes quatorze ans chacun, il était aussi grand et fort que j'étais fluet : notre spécialité, lorsque nous étions à la porte tous les deux, était, en ce qui me concernait, de monter sur ses larges épaules et de faire apparaître ma tête grimaçante à l'imposte qui était derrière le professeur. Et celui-ci a mis bien longtemps à comprendre pourquoi la classe continuait de rire lorsque nous n'étions plus là.

Au même âge, nous avons eu, lui et moi, notre première bicyclette, avant 1900, avec ses petits caoutchoucs durs et nous n'étions pas peu fiers de faire sonner son grelot sur les pavés. Nous avons eu également en même temps notre premier appareil photographique, notre premier album de cartes postales, notre premier phonographe, notre première femme de mauvaise vie et, dans tout cela, je ne sais plus bien lesquels étaient à l'un ou à l'autre.

Après deux années de philo, j'ai quitté Valence pour faire mon droit à Paris, pendant qu'il y allait aussi de son côté, « y montait », comme on disait déjà.

Partis sans nous revoir, nous étions depuis trois mois dans le même hôtel sans le savoir, car nous ne rentrions pas aux mêmes heures et nous sortions bien moins encore aux mêmes heures pour aller à la Faculté où, le plus souvent, nous n'allions pas ; j'avais ma chambre juste au-dessus de la sienne ;

(1) Il s'appelait ROUSSILHON.

c'était rue de Tournon, coïncidence amusante, on va le voir, à l'hôtel de Russie, précaution prématurée.

L'hôtel de Russie était respectable ; sa mère l'y avait mis à l'abri de la débauche et mon père avait eu l'assurance que seules mes sœurs viendraient me voir, m'encourager et, au besoin, raccommo-der mes chaussettes.

Mes sœurs, mariées toutes les deux depuis peu, s'occupaient de moi comme de leur premier soutien-gorge ; mais j'avais une blonde amie qui, effectivement, raccommo-dait mes chaussettes, entre autres travaux d'agrément.

Or, un beau jour, mon père vint me voir et voulut s'intéresser à mes études ; je me rappelle qu'il s'intéressa également à une bicyclette que j'avais fait venir de Valence pour suivre mes cours (vous pensez) et que j'avais vendue pour suivre évidemment autre chose.

Bref, quand mon père se renseigna sur ma vie privée, l'hôtelier fit largement mon éloge et vanta ma vie de famille. Hélas ! Il ajouta : « Et puis, vous savez, vos deux filles sont charmantes et voient souvent leur frère, surtout la blonde ». Malheureusement, mes deux sœurs étaient brunes. Mais c'est mon ami qui rigolait, lui qui avait des sœurs... inconnues !

Les mauvais élèves font toujours leur chemin dès qu'on ne les force plus à étudier et c'est ainsi qu'il est parvenu à un cabinet de ministre où ses larges épaules m'ont encore servi à atteindre l'imposte de... sous-préfet.

Ah ! brave ami, que de fois nous aurions amélioré la France en nos vastes projets et quel dommage que nos voix n'aient pas dépassé le Panthéon qui était notre café habituel.

Un autre mauvais garçon (1), dont la carrière scolaire fut parallèle à la mienne, doit être cité. Ce nouveau camarade, un peu plus jeune que moi, m'avait rattrapé parce que j'avais redoublé une classe par dilettantisme ; c'était aussi un mauvais élève, avec un côté sportif, car on avait perfectionné la bicyclette, inventé le tandem et le football-rugby.

Mon père, qui cherchait sans cesse les causes d'une mauvaise conduite que l'hérédité n'expliquait pas, s'aperçut un jour que l'exemple déplorable de ce camarade était pour moi néfaste ; aussi décida-t-il de me mettre pensionnaire au lycée de Tournon. Pendant ce temps, le père de mon camarade, considérant que j'étais le pire des voyous dont il fallait séparer son fils, faisait le même raisonnement mais oubliait d'en parler à mon père, si bien qu'à la rentrée suivante nous nous retrouvâmes, lui et moi, au lycée de Tournon dans la même indiscipline, non plus aux heures irrégulières des externes libres, mais à toutes les heures de l'existence ininterrompue des pensionnaires.

J'avais eu néanmoins le grand privilège d'être si peu que ce fut l'élève du grand Parnin. Ma fantaisie lui plaisait, mais sa sévérité n'admettait pas mes incartades et lui aussi me mettait souvent à la porte ; tellement qu'un jour, je n'étais pas encore entré qu'il me disait déjà de sa douce voix : « Monsieur Morellet, sortez », à quoi j'avais répondu : « Volontiers, mais pour ça, il faut que j'entre d'abord ». Ce qui me valut deux heures de retenue de plus.

(1) SALLIER-MARTIN.

Mais si l'externat convenait peu à mon genre de vie, l'internat lui convenait encore moins et, au bout de peu de mois, à la suite d'incompatibilité d'humeur avec un surveillant, j'étais renvoyé du Lycée.

Nous y avons pourtant eu, mon ami et moi, un vif et réel succès à une fête où nous avons chanté « les Gendarmes à pied ». Il n'y a pas très longtemps, chez des amis de Valence, nous les avons chantés à nouveau et, comme à un couplet la mémoire nous faisait défaut : « Excusez-nous, dis-je, nous n'avons pas répété depuis cinquante ans ! » C'était vrai.

Mon copain-gendarme a actuellement une très belle situation à Valence et c'est un exemple vivant à donner à l'Apologie du mauvais élève.

Si je n'avais pas peur de parler sérieusement, je vous dirais combien le mauvais élève est méritant. Il ne sait rien, il a tout à apprendre et il se lance sans bagage dans la vie ; mais il la connaît déjà.

Le bon élève, avec ses diplômes, n'a plus rien à faire. Ah ! certes, il a bien assez travaillé ; mais lui, ne connaît pas la vie.

La justice veille. Cependant que l'un apprend ce que l'autre ne sait pas, et vice versa, ils finissent par se retrouver dans les mêmes Conseils d'administration, comme autrefois, dans les mêmes Conseils de discipline. D'ailleurs, à partir d'un certain âge, le travail est très agréable, si l'on n'en a pas abusé dans sa jeunesse.

Mais il reste néanmoins un gros avantage au mauvais élève ; dans tous les lycées qu'il a traversés, dans toutes les boîtes à bachot qu'il a connues, il s'est fait de nombreuses relations pendant que le bon élève restait confiné dans sa place de premier et sa province.

Cette théorie n'est infirmée que par le fils de fonctionnaire qui, lui, n'a pas besoin de se faire renvoyer pour changer de garnison et avoir de l'avancement ; il lui suffit de suivre son père ou sa mère et souvent les deux.

Je ne cite pas d'autres exceptions car, en réalité, elles confirment tellement ma règle que je n'en demandais pas tant !

Le côté triste du mauvais élève, c'est qu'à mesure qu'il rejoint les autres dans la vie, il devient sérieux et c'est lamentable. Il faudrait créer une ligue contre le sérieux. Le sérieux fait plus de mal à l'humanité que les maladies graves ou les soucoupes volantes.

Tout ce qui est sérieux est désagréable et dès qu'une chose tourne mal, dès qu'il y a un danger réel : « Attention, c'est sérieux » dit-on aussitôt.

L'homme sérieux est triste et son ventre sur lequel, selon l'expression, personne n'a jamais tapé, fonctionne mal.

Quand l'homme sérieux meurt, il y a toujours beaucoup de monde à son enterrement, mais comme il n'y a que des gens sérieux, son enterrement n'est pas gai.

Quand il n'y aura plus d'hommes sérieux, il n'y aura plus de guerres, car la guerre est rarement une plaisanterie.

Vous voyez comme les mauvais élèves m'ont entraîné loin. Encore quelques pas et nous parlions « politique »... mais heureusement ça, alors, ce n'est pas sérieux.

En attendant la réalisation et l'organisation de ma ligue contre le sérieux dont il faut préparer les statuts, je vous convie à former tout de suite la ligue fraternelle des mauvais élèves pour lutter contre ces faux frères les bons élève-

ves, les premiers surtout qui mènent le train et qui, heureusement, ne sont qu'un par classe.

Place donc aux autres dans la vie, mais n'exagérons rien, pas trop de bagarre, serrons les coudes, mais serrons-nous les mains.

Charles MORELLET,
de l'Association de Valence-du-Rhône,
Préfet honoraire.

LES BANQUETS ANNUELS

N°	DATES	NOM DU PRÉSIDENT DU BANQUET	LIEU DU BANQUET A BERGERAC	Nombre de convives
1	4 décembre 1909	D ^r André CAYLA	Hôtel de Londres	53
2	25 mars 1911	—	— —	66
3	23 — 1912	—	— —	60
4	26 octobre 1912	M. MOUNET-SULLY	— —	87
5	19 février 1921	M. Albert CLAVEILLE	— —	80
6	20 décembre 1930	D ^r Pierre ROUSSEAU	— de Bordeaux	63
7	20 — 1931	—	— de la Dordogne	58
8	18 — 1932	—	— de Londres	57
9	17 — 1933	—	— de la Dordogne	61
10	16 — 1934	—	— de Bordeaux	65
11	8 — 1935	Général Paul MATTER	— de la Dordogne	85
12	20 — 1936	D ^r Pierre ROUSSEAU	— de Bordeaux	79
13	12 — 1937	—	— de Londres	81
14	11 — 1938	D ^r Maurice CHICANDARD	— de Bordeaux	99
15	13 — 1942	N.	— —	41
16	12 — 1943	D ^r Pierre ROUSSEAU	— —	57
17	10 — 1944	Général Ambroise BERNARD	— —	85
18	13 janvier 1946	M. le Préfet Maxime ROUX	— —	106
19	8 décembre 1946	Prof ^r Maxime LAIGNEL-LA- VASTINE	— —	78
20	26 mai 1947	CONGRÈS DE FRANCE	Collège Henri IV	200
21	14 décembre 1947	D ^r Pierre ROUSSEAU	Hôtel de Bordeaux	64
22	5 — 1948	—	Collège Henri IV	75
23	10 — 1949	M. Henri FAUGÈRE	Café Tortoni	75
24	17 — 1950	D ^r Pierre ROUSSEAU	Hôtel Lestangt	43
25	16 — 1951	Conseiller Henri DE POUR- QUERY DE BOISSERIN	— de Bordeaux	57
26	30 novembre 1952	M ^e Denis DESPLANCHES	— du Commerce	55
27	29 — 1953	M. René TROUPEL	— —	55
28	28 — 1954	D ^r Pierre ROUSSEAU	Café Tortoni	62
29	27 — 1955	Intendant Général Roger EYRAUD	Hôtel du Commerce	52

Curieuses histoires de discipline au Collège en 1863 trouvées dans les archives

Fin juin, un dimanche, les pensionnaires sont en promenade sur les bords du Caudeau, entre le Pont-Roux et le Saint-Onger, sous la surveillance de M. Jacquet. Ce dernier leur assigne des limites jugées par la suite trop restreintes et presque dérisoires. Ils les franchissent rapidement sans obéir aux rappels. Sommés de rentrer, ils répondent qu'il n'est pas encore l'heure. Chassé à coups de pierre, le surveillant doit se retirer et il revient au collège, accompagné de deux enfants seulement.

Le Principal, M. Bariod, le blâme de rentrer presque seul et, à 7 heures du soir, il envoie un professeur, M. Dalesme, à la recherche des autres élèves. Il les trouve non loin du lieu indiqué, dispersés en deux groupes et parvient à en ramener un certain nombre. Mais quelques-uns vont courir les champs et les cabarets et rentrent seuls à l'établissement à 9 heures. Comme premières punition, ils vont immédiatement se coucher sans dîner et sont privés de sorties jusqu'à la fin de l'année.

Plus tard, un jeudi, dans la nuit, le jeune R..., âgé de 17 ans, pris d'un besoin pressant au dortoir, le satisfait dans son vase de nuit et réveille en sursaut le surveillant pour demander la permission d'aller vider ce vase. M. Jacquet, surpris dans son sommeil, ne comprend pas la demande qui lui est faite, croit à une tentative de l'élève pour l'offenser et l'envoie se coucher non sans quelques appréhensions. Elles sont justifiées puisqu'on prétend qu'une partie du contenu du vase est aussitôt renversée sur lui dans son lit.

Deux ou trois jours après, le Principal, entendant des allées et venues, se met au aguets. Il ne tarde pas à s'apercevoir que ces mouvements n'ont d'autre but que d'aller chercher au dortoir du vin qui lui a été volé, il ignore quand et comment. Ce vin est ensuite déposé dans le poêle de la classe de mathématiques où on va le boire dans la journée.

Continuant sa surveillance, il surprend le jeune R..., le visage barbouillé de carmin pour faire croire à un saignement de nez. Il a pu ainsi obtenir la permission de sortir de classe afin de monter au dortoir dont il ouvre la serrure avec une vieille clé. Le Principal le suit et découvre deux bouteilles de vin cachées dans sa malle. Il le secoue vivement, lui donne deux soufflets et menace de le renvoyer. L'élève s'enfuit dans la rue par la porte du collège qui est restée ouverte, et rentre demi-heure après. Il est allé chez le docteur Vizerie se plaindre d'avoir été battu et lui demander un certificat le constatant. Le médecin l'examine et trouve bien deux légères ecchymoses, l'une au front, sur le côté, l'autre à l'omoplate. Mais ces bleus peuvent résulter de plusieurs espèces de contusions autres que celles provenant de coups et, devant la difficulté de dire si elles sont anciennes ou récentes, parce qu'elles sont du reste insignifiantes, il refuse de délivrer un certificat à l'élève, en disant qu'il le donnera à son père, s'il le réclame.

Mais la tante du jeune R..., Mlle R..., pour arranger tout, consent à reconnaître devant le Conseil d'administration du collège qu'elle n'a pas de plainte à formuler, parce que le Principal s'est trouvé lassé à bout par les mensonges persistants du jeune homme. D'ailleurs, ce dernier n'a jamais parlé à sa famille, dit-elle, des coups qu'il prétend avoir recus. Elle signe également et sans difficultés une déclaration établissant qu'il est peu probable que ces actes de vivacité puissent avoir des conséquences fâcheuses pour la santé de son neveu.

Enfin, le jeune R... écrit, sans qu'elle lui soit suggérée par les siens, une lettre d'excuses spontanée au Principal. Il lui exprime aussi sa reconnaissance, puisqu'en contre-partie de tous ces accords, et compte tenu surtout du mauvais état de santé de son père, il n'est pas renvoyé du Collège. Sa conduite reste exemplaire jusqu'à la fin de l'année.

Seul le surveillant Jacquet est l'objet d'une sanction puisqu'il doit quitter la ville de Bergerac pour aller résider à Limoges.

Tout cela s'est passé il y a 93 ans !

Robert Coq.



ENCORE UNE RÉFORME DE L'ENSEIGNEMENT

Cette réforme comportera quatre points essentiels :

a) *Suppression de l'examen d'entrée en 6^e* pour les élèves ayant fait leurs preuves dans l'enseignement du premier degré en tenant compte à la fois de leurs résultats et de leurs dossiers.

b) *Réforme du baccalauréat.* — Un remaniement profond réduira considérablement la partie orale de l'examen. On veut supprimer le « bachotage ».

c) *Allègement des programmes*, surtout pour l'enseignement du second degré. Il y aura deux parties distinctes : l'une obligatoire et sur laquelle porteront les interrogations aux examens et l'autre facultative qui sera donnée à titre de complément de culture générale. La partie obligatoire sera notablement réduite tout en laissant pourtant leur place aux enseignements scientifiques. Ils concerneraient surtout les disciplines dites de mémoire (histoire, géographie et sciences naturelles). On voudrait rendre ainsi à l'enseignement secondaire son caractère essentiel, celui d'une formation et d'une culture générale.

d) *Allègement des horaires*, particulièrement pour l'enseignement primaire afin de supprimer tout travail écrit en dehors de l'école. Plus de devoirs à faire à la maison, mais seulement des leçons à apprendre.

La tendance, on le voit, semble dirigée contre tout amas encyclopédique de notions purement mnémotechniques. De là, la guerre à l'examen oral du baccalauréat ; c'est un peu la reprise d'un projet vieux déjà de deux ans mais qui n'est jamais sorti.

Le même sort semble réservé fatalement à la réforme élaborée en 1956. On se demande si on pourra jamais mieux faire que la réforme de 1902.

RUBAN ROUGE

Notre camarade Pierre DE MADAILLAN, maire de Gageac-Rouillac et membre de notre Conseil d'administration, a été fait chevalier de la Légion d'honneur.

Sans attendre le jour de sa réception officielle dans l'ordre national, cette promotion a été fêtée dans l'intimité, à Gardonne, le samedi 21 juillet 1956.

A l'issue d'un dîner intime réunissant 16 convives, le président, M. le docteur Pierre ROUSSEAU a pris la parole en ces termes :

Vos camarades qui vous entourent, vos amis de l'Association des Anciens Elèves du collège Henri IV, ont la joie, dans l'intimité de cette réunion, de vous apporter leur affectueuses félicitations pour votre nomination dans la Légion d'honneur.

Que serait donc l'amitié si elle ne permettait à ceux qui sont étroitement unis par ses liens de partager ensemble les heures de tristesse et de bonheur, au cours d'une existence qui dispense souvent inégalement les unes et les autres !

Mon cher ami, il n'est pas dans ma pensée de dire ce soir les mérites qui vous valent la distinction dont vous êtes l'objet. Puis-je rappeler cependant que, pendant de longues années, vous avez servi avec la droiture, le dévouement, le bon sens que nous avons appris à connaître. Ces qualités de votre esprit et de votre cœur, vous nous en avez constamment fait don dans les conseils de notre Association, prenant aussi sans vous lasser une part importante et régulière aux manifestations de sa vie intime et publique.

Mais la preuve la plus émouvante de votre attachement à notre Société, vous la donnez encore en demandant à son Président, le choisissant comme votre parrain, de vous remettre officiellement, au nom de la Grande Chancellerie, les insignes d'une décoration que nous souhaitons de toutes nos forces.

C'est bien là un honneur qui rejaillit sur l'Association des Anciens Elèves du collège Henri IV tout entier, un honneur dont je suis flatté et confus.

Je vous remercie en mon nom, au nom de vos camarades, de vos amis proches ou lointains, appréciant la valeur d'un geste où vous avez mis votre sympathie et tout votre cœur.

Mon cher ami, j'ai mission de vous remettre ce petit objet, une croix qui vous rappellera, quand vous l'épinglerez à votre poitrine, que l'Amitié n'est pas encore un mot vide de sens, une toute petite croix qui, plus tard, quand vous ouvrirez le livre du passé, aura à vos yeux la douceur d'un aimable souvenir.

Le Secrétaire général : Robert COQ, 103, rue Valette à Bergerac (tél. n° 472), rappelle, pour l'envoi du Bulletin, que les camarades doivent lui notifier leurs changements d'adresse.

LES LAURÉATS DE 1956

Grand Prix d'Honneur de l'Association

VOULGRE Jean-Pierre, de la classe de mathématiques.

Prix Georges Augièras

NANCY Jean-Luc, de la classe de 1^{re} classique A.

Prix Emmanuel Aubert

LAJAUNIE Jean-Pierre, de la classe de 2^e B.

CONCOURS GÉNÉRAL DES LYCÉES ET COLLÈGES

3^e prix de version latine : NANCY Jean-Luc.

JOURNÉE EUROPÉENNE DES ÉCOLES

L'élève RICARD Raymond, de la classe de Philosophie, remporte le 8^e prix au palmarès national et le 1^{er} prix du département de la Dordogne.



Réunion du Conseil d'Administration

Le samedi 13 octobre 1956, à 17 heures 30, n° 25, rue Saint-Esprit, à Bergerac.

Présents : Barthe, Coq, Pucheu, Rousseau (Pierre) et Videau.

— On adopte, après lecture, le procès-verbal de la dernière séance du 3 septembre 1955.

— Le 27^e bulletin a paru le jeudi 10 novembre 1955 et, après présentation par le Secrétaire Général, le texte du 28^e bulletin est approuvé.

— On règle l'ordre du jour de l'Assemblée générale et le programme de la fête annuelle du dimanche 25 novembre 1956.

— Le Trésorier présente la situation financière arrêtée au 31 décembre 1955 ; on constate que les recommandations de l'an dernier ont été utilement observées et que la Trésorerie de l'Amicale est meilleure.

— Des projets sont formés pour la célébration du cinquantenaire de l'Association en 1959.

— Le tombeau de la famille Augièras sera fleuri pour la Toussaint.

MORTS POUR LA FRANCE

1870-1871

ALLARD Henri.

1914-1918

ANDRÉ Gabriel, AUGÉRAS Georges, AUROUSSEAU René, AUROUSSEAU Roger, AVEROUS-MALBÉ Jean ;

BARBARIN Louis, BARTHÉLEMY Fernand, BASTIDE Pierre, BEAUGER Emile, BELLUGUE Albert, BÉNEY Georges, BERNARD René, BERTOUNESQUE Roger, BERTRAND André, BERTRAND Henri, BISSEY Jean-Jacques, BOST John, BOUCHILLOUX Roger, BOUDAULT Henry, BRUNET Georges, BRUNET Roger ;
CAPDEVILLE Hugues, DE CHANAUD DE LESTANG Jacques, CHAPEAU Charles, CHAUMONT Pierre, CLEMENT-AUBIER Robert, COLLET Georges, CONIL Robert, COSTE René, COUSSIERES André ;

DELAVAUD-DUMONTEIL Paul, DELMAS Marcel, DELOUIS Arthur, DELOUIS Georges, DESPAX Emile, DOREAU Robert, DUBUC Jacques, DUCOURNAU Jean, DUVERGIER Georges ;

ESCARAVAGE Paul, ESCUREYX Edouard, EYMOND Paul ;

FAISANDIER Maurice, FLOURET Joseph, FOURNIER Léon, FRANC Roger ;

GADRAT Raoul, GALLET Sem, GAY Emilien, GENESTE Emile, GONTIER DU SOULAS Guy, GOUBIER Raoul, DE GREZEL Maurice, GROSSETIE Gaston, GROSSELEIL Jean, GUILLAUME Pierre ;

HERTZOG Albert, HERTZOG Henri ;

JANNOT Albert, JAUBERT Jean, JOACHIM Marcel, JOBIT André, JOBIT Eugène ;

LABROUSSE Marcel, LACOSTE Gabriel, LAFARGUE Robert, LAMBERT Urbain, DE LAPOYADE Jacques, DE LARROQUE André, LAVALADE André, LESPINASSE Henri, LÉVÊQUE Henri, LOUBIÈRE André, LUZIGNAN Honoré ;

DE MONTATAIRE DE MADAILLAN Louis, MARCERON André, MASSIF André, MAUMONT Georges, DU RIEU DE MAYNADIER Christian, MEDAN Marius, MESSERER Louis, MICHELET Francis, MIRET Pierre, MORDANT Pierre, MOURGUET Yvan ;

NOEL Marcel, NOEL René ;

PASCAL Jean, POUMEAU Henri, POUMEAU Jean, PUJOL François, QUEYROY André ;

REY René, RICAUD René, RIGAL Pierre, RINGUET Jean, DE ROLLECC DU PORZIC Edouard, ROY Maurice ;

SABOURIN Paul, SALAGNE Paul, SCHMIDT Georges, SIMONDET Yves, SIREYJOL Jean, STÉPHAN Maurice ;

TAUTAIN René, TEXIER Jean, TEYSSANDIER René, THOMAS Lucien ;

VALET Robert, VALETTE André, VIEILLEFOND Jean-Daniel, VIELLEFOND Jean-Maurice.

1939-1945

ALLEGRE Maurice, ARNAUD André, BLANCHE Robert, BLONDEL Jean, BONNET Christian, CARMILLE René, CASTAING Raymond, DAGASSAN André, DUPUY Pierre, FESTAL Georges, JARDEL Robert, LABBE Marcel, LAJOUX Pierre, LEVIGNAC Charles, LEVIGNAC Serge, MASSERON Pierre, DE MONTATAIRE DE MADAILLAN François, NADAUD Pierre, NOEL Georges, PLAZE Jean, RIU Georges, DE ROYERE Hugues, TEYSSANDIER DE LA SERVE Bernard.

NÉCROLOGIE

FABRE (Albert), décédé à Bergerac le 25 novembre 1955, à l'âge de 77 ans.

DESPLAT (René), décédé à Paris (15^e) le 15 avril 1956, à l'âge de 60 ans.

REGNAUD (Jean), décédé à Cauterets le 3 août 1956, à l'âge de 62 ans.

PARCELLIER (René), décédé à Ribérac le 5 août 1956, à l'âge de 82 ans.

BENEY (Marcel), décédé à Bergerac le 13 août 1956, à l'âge de 59 ans.

EYMA (Albert), décédé à Bergerac le 28 août 1956, à l'âge de 87 ans.

DELLUC (Gustave), décédé à Périgueux le 10 octobre 1956, à l'âge de 83 ans.

CHASSAGNE (Georges), décédé à Bergerac le 26 octobre 1956, à l'âge de 84 ans.

Rappel des Souscripteurs perpétuels décédés

CANTELAUVE Albert (1867-1939)	LIONNET Edmond (1870-1944)
CARMILLE René (1886-1945)	MIRABEL Roger (1891-1950)
FABRE Albert (1879-1955)	MORIZE Marcel (1894-1939)
FOURNIER Charles (1892-1955)	NADAUD Pierre (1888-1944)
HAYTON Enrique (1871-1953)	NOUVEL Ernest (1869-1946)

IMPRIMERIE GÉNÉRALE DU SUD-OUEST (H. TRILLAUD ET C^{ie}) BERGERAC

Dépôt légal du 4^e trimestre 1956 (N^o 435)

CE BULLETIN EST TIRÉ HORS COMMERCE
A SIX CENTS EXEMPLAIRES RÉSERVÉS
AUX SEULS MEMBRES DE L'ASSOCIATION
